



Assemblée générale

Distr. générale
21 janvier 2004
Français
Original: anglais

Cinquante-huitième session

Point 143 a) de l'ordre du jour

**Financement des activités qui découlent
de la résolution 687 (1991) du Conseil de sécurité :
Mission d'observation des Nations Unies
pour l'Iraq et le Koweït**

Rapport sur l'exécution du budget de la Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït pour l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–2	3
II. Exécution du mandat	3–7	3
III. Exécution du budget		6
A. Ressources financières		6
B. Autres recettes et ajustements		7
C. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome		7
IV. Analyse des écarts	8–21	8
V. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre	22	10

* Nouveau tirage pour raisons techniques.



Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït pour l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003.

Le rapport entre les dépenses de l'exercice et l'objectif de la Mission est mis en évidence dans des tableaux axés sur les résultats regroupés par composante (composante militaire et composante Appui).

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003.)

Catégorie de dépenses	Montant		Écarts	
	alloué	Dépenses	Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	20 463,9	17 526,8	2 937,1	14,4
Personnel civil	15 736,8	15 847,1	(110,3)	(0,7)
Dépenses opérationnelles	14 372,5	9 104,9	5 267,6	36,7
Montant brut	50 573,2	42 478,8	8 094,4	16,0
Recettes provenant des contributions du personnel	2 227,9	2 113,0	114,9	5,2
Montant net	48 345,3	40 365,8	7 979,5	16,5
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	2 267,4	25,0	2 742,4	99,1
Total	53 340,6	42 503,8	10 836,8	20,3

Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie de personnel	Postes approuvés ^a	Postes	
		effectivement pourvus (moyenne)	Taux de vacance (en pourcentage) ^b
Observateurs militaires	195	132	32,1
Contingents	904	600	33,6
Personnel international	67	61	9,0
Personnel recruté dans le pays	168	164	2,1

^a Effectif autorisé le plus élevé.

^b Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes approuvés, mois par mois.

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget de fonctionnement de la Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït (MONUIK) pour l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003, présenté dans le rapport du Secrétaire général daté du 13 février 2002 (A/56/820), s'élevait à un montant brut de 53 340 600 dollars des États-Unis (montant net : 51 112 700 dollars), y compris des contributions volontaires budgétisées en nature évaluées à 2 767 400 dollars. Il prévoyait des effectifs comprenant 195 observateurs militaires, 904 membres de contingents, 67 membres du personnel international et 168 agents recrutés dans le pays. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé, au paragraphe 21 de son rapport daté du 4 avril 2002 (A/56/887/Add.5), que l'Assemblée générale ouvre un crédit d'un montant brut de 50 573 200 dollars pour l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003, dont les deux tiers (montant net : 32 230 200 dollars) devaient être couverts par des contributions volontaires du Gouvernement koweïtien.

2. Dans sa résolution 56/297 du 27 juin 2002, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 50 573 200 dollars (montant net : 48 345 300 dollars) pour le fonctionnement de la Mission au cours de l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003. Les deux tiers de ce montant total ont été financés par des contributions volontaires du Gouvernement koweïtien; le dernier tiers a été mis en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

3. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la MONUIK par sa résolution 687 (1991) et l'a ensuite prorogé par sa résolution 806 (1993). Dans des lettres datées du 4 avril 2002 (S/2002/349), du 3 octobre 2002 (S/2002/1109) et du 3 avril 2003 (S/2003/400), le Président du Conseil a indiqué que la Mission se poursuivrait au cours de la période considérée.

4. La MONUIK a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de maintenir la paix et la sécurité internationales.

5. Pendant la période considérée, la situation dans les zones où opérait la MONUIK s'est tant dégradée du fait de l'évolution politique et militaire dans la région, que le Secrétaire général a finalement dû interrompre les opérations le 17 mars 2003 pour des raisons de sécurité et parce que la Mission ne pouvait plus remplir son mandat.

6. Dans le cadre de son objectif général, la Mission a, au cours de l'exercice, contribué à un certain nombre de réalisations en exécutant des produits clefs présentés dans les tableaux ci-après. Ces tableaux sont regroupés par composante (composante militaire et composante Appui). Les caractéristiques programmatiques communes des réalisations escomptées et des produits relevant de telle ou telle composante sont la raison et non le résultat de leur regroupement au sein de cette composante.

7. Ces tableaux marquent un progrès vers la budgétisation axée sur les résultats. Le budget de l'exercice 2002/03 ne contenait pas de tableau type énonçant les résultats escomptés, qui auraient servi de données de référence pour mesurer

l'exécution du budget et en rendre compte. Il a donc été décidé, à titre transitoire, de présenter les données sur l'exécution du mandat de la Mission sous la forme de tableaux dans lesquels sont données les réalisations effectives et les produits effectivement exécutés pour lesquels l'information est disponible. Les réalisations escomptées sont celles qui sont nécessaires pour que la Mission puisse atteindre l'objectif fixé par le Conseil de sécurité dans les délais prévus, tandis que les réalisations effectives reflètent les progrès accomplis sur cette voie au cours de l'exercice, ainsi que les résultats obtenus par la Mission à l'expiration de son mandat. Les produits effectivement exécutés représentent les initiatives prises par la Mission pour concrétiser les réalisations escomptées au cours de l'exercice.

Composante 1 : composante militaire

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Réalisations effectives</i>
1.1 Amélioration du respect de la frontière internationale délimitée entre le Koweït et l'Iraq	1.1.1 833 violations aériennes en 2002/03 par rapport à 637 en 2001/02
	1.1.2 26 violations en mer en 2002/03 par rapport à 20 en 2001/02
	1.1.3 31 violations au sol en 2002/03 par rapport à 19 en 2001/02
	1.1.4 13 violations de la réglementation sur les armes en 2002/03 par rapport à 9 en 2001/02

Produits effectivement exécutés

- 1 201 heures de patrouille aérienne
- 36 409 heures de patrouille terrestre
- 1 596 heures de patrouille maritime
- Surveillance 24 heures par jour sept jours par semaine sous forme d'exercices d'observation aléatoires effectués à partir de plates-formes fixes situées dans des bases de patrouille et d'observation et aux points de passage

Observations

Les opérations de la MONUIK ont été interrompues le 17 mars 2003 en raison de l'évolution de la situation politique et militaire dans la région.

Composante 2 : Appui

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Réalisations effectives</i>
2.1 Efficacité et efficience de l'appui administratif et logistique apporté à la Mission	2.1.1 Fonctionnement de groupes électrogènes à pleine capacité
	2.1.2 96,5 % des véhicules en état d'utilisation par rapport à 87,8 % en 2002
	2.1.3 Aucune violation aérienne
	2.1.4 Réduction du nombre d'accidents avec un véhicule, 28 accidents mineurs et 7 majeurs en 2003 par rapport à 122 accidents mineurs et 16 majeurs en 2002
	2.1.5 Nouvelle réduction du taux de vacance du personnel civil, de 4,6 % en juin 2002 à 2,6 % en mars 2003

Produits effectivement exécutés

Amélioration du service :

- Formation de 143 membres du personnel de contingents aux consignes de sécurité relatives à l'utilisation des véhicules
- Réalisation d'un projet d'entreposage intégré

Personnel militaire et personnel de police :

- Distribution de rations à 904 personnes réparties en six endroits

Personnel civil :

- Recrutement de 21 agents, dont 16 agents locaux et 5 fonctionnaires internationaux

Installations et infrastructure :

- Livraison de 40 442 850 litres d'eau dans 27 endroits
- Livraison de 2 195 025 litres de carburant dans 38 endroits
- Exploitation, entretien et réparation de 62 groupes électrogènes dans 29 endroits
- Amélioration des sites d'atterrissage et des installations d'aérodromes selon les recommandations de la sécurité aérienne

Transports terrestres :

- Entretien et réparation de 3 230 véhicules légers dans trois endroits
- Entretien et réparation de 658 véhicules lourds ou véhicules spéciaux dans un endroit

Transmissions :

- Installation et programmation de radios VHF dans 69 véhicules

Informatique :

- Réseau étendu de 250 usagers; établissement de cafés Internet dans sept endroits
- Appui informatique à des téléimprimeurs de cartes d'identité, y compris la formation et l'appui administratif

Autres fournitures, services et matériel :

- Formation de tout le personnel de la Mission aux consignes de sécurité et d'évacuation
- Formation de 556 membres du personnel aux mesures à prendre face à la menace nucléaire, biologique et chimique et fourniture de matériel de protection

Observations

Certaines des données ci-dessus ne valent que jusqu'en mars 2003, date à laquelle la Mission a été évacuée.

Les conditions de sécurité ont entraîné des besoins et des changements imprévus dans l'ensemble de la planification et des opérations, y compris la fourniture d'un soutien aux organismes humanitaires travaillant au Koweït et en Iraq.

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003)

Catégories de dépenses	Montants alloués ^a (1)	Dépenses (2)	Écarts	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3) + (1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	3 558,6	4 724,1	(1 165,5)	(32,8)
Contingents	16 905,3	12 802,7	4 102,6	24,3
Police civile	–	–	–	–
Unités de police constituées	–	–	–	–
Total partiel	20 463,9	17 526,8	2 937,1	14,4
Personnel civil				
Personnel international	8 092,1	8 663,2	(571,1)	(7,1)
Personnel recruté dans le pays	7 644,7	7 183,9	460,8	6,0
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–
Total partiel	15 736,8	15 847,1	(110,3)	(0,7)
Dépenses opérationnelles				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–	18,5	(18,5)	–
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	–	–	–	–
Voyages	122,2	202,8	(80,6)	(66,0)
Installations et infrastructures	4 023,6	2 034,8	1 988,8	49,4
Transports terrestres	4 547,0	1 615,9	2 931,1	64,5
Transports aériens	3 150,0	3 058,0	92,0	2,9
Transports maritimes	40,2	9,4	30,8	76,6
Transmissions	1 167,6	529,7	637,9	54,6
Informatique	669,8	563,9	105,9	15,8
Services médicaux	39,0	31,8	7,2	18,5
Matériel spécial	47,2	8,9	38,3	81,1
Fournitures, services et matériel divers	565,9	1 031,2	(465,3)	(82,2)
Projets à effet rapide	–	–	–	–
Total partiel	14 372,5	9 104,9	5 267,6	36,7
Total brut	50 573,2	42 478,8	8 094,4	16,0
Recettes provenant des contributions du personnel	2 227,9	2 113,0	114,9	5,2
Total net	48 345,3	40 365,8	7 979,5	16,5
Contributions volontaires en nature (budgétisées) ^b	2 767,4	25,0	2 742,4	99,1
Total	53 340,6	42 503,8	10 836,8	20,3

^a Correspond à la répartition ajustée des ressources approuvées entre les catégories de dépenses « Militaires et personnel de police » et « Dépenses opérationnelles ».

^b Dont 25 000 dollars correspondant à un apport du Gouvernement koweïtien.

B. Autres recettes et ajustements

<i>Catégorie de recettes</i>	<i>Montant (en milliers de dollars É.-U.)</i>
Intérêts créditeurs	2 545
Recettes diverses	946
Contributions volontaires en espèces ^a	–
Ajustements sur exercices antérieurs	(6)
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	1 078
Total	4 563

^a À l'exclusion de la contribution volontaire du Gouvernement koweïtien couvrant les deux tiers des coûts de la Mission.

C. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Dépenses (en milliers de dollars É.-U.)</i>
Matériel majeur	1 175,7
Soutien logistique autonome	–
Total	1 175,7

<i>Facteurs applicables à la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date effective</i>	<i>Dernière date d'examen</i>
A. Applicables à la zone de la Mission			
Facteur relatif aux conditions environnementales extrêmes	0,90	17 novembre 1998	–
Facteur relatif à l'intensification des conditions opérationnelles	0,80	17 novembre 1998	–
Facteur relatif aux activités hostiles ou à l'abandon forcé	0,60	17 novembre 1998	–
B. Applicables au pays d'origine			
Facteur relatif à l'augmentation des frais de transport	0 à 4,75		

IV. Analyse des écarts

	<i>Écart*</i>	
Observateurs militaires	(1 165,5)	(32,8 %)

8. Le dépassement est principalement imputable à l'augmentation de l'indemnité de subsistance (missions) autorisée qui est passée de 40 dollars à 77 dollars pour la zone démilitarisée et de 40 dollars à 61 dollars pour la ville de Koweït/Kheitan, à compter du 1er avril 2002.

	<i>Écart</i>	
Contingents	4 102,6	24,3 %

9. Le solde non utilisé s'explique par le rapatriement anticipé des contingents lors de la suspension des opérations de la Mission, le 17 mars 2003.

	<i>Écart</i>	
Personnel international	(571,1)	(7,1 %)

10. Le dépassement est principalement imputable à l'augmentation de l'indemnité de subsistance autorisée qui est passée de 40 dollars à 77 dollars pour la zone démilitarisée et de 40 dollars à 61 dollars pour la ville de Koweït/Kheitan, à compter du 1er avril 2002.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté dans le pays	460,8	6,0 %

11. Le solde non utilisé s'explique principalement par la nomination de personnel recruté dans le pays à des niveaux moins élevés que ceux qui avaient été budgétisés.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire	(18,5)	-

12. Les dépenses engagées sous cette rubrique s'expliquent par l'engagement à titre temporaire d'un chauffeur pour conduire les fonctionnaires d'Oum Qasr à Bagdad, en raison du fait que les chauffeurs de la Mission recrutés au Koweït n'étaient pas autorisés à conduire en Iraq.

* Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis.

	<i>Écart</i>	
Voyages	(80,6)	(66,0 %)

13. Le dépassement est imputable à des voyages de fonctionnaires du Siège dans la zone de la Mission en vue de l'élaboration d'un plan de protection contre les menaces nucléaires, biologiques et chimiques et en vue d'une révision des plans de sécurité et d'évacuation.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	1 988,8	49,4 %

14. À la suite de la suspension des opérations de la Mission le 17 mars 2003, des soldes non utilisés ont été déclarés sous diverses rubriques, notamment les services collectifs de distribution, l'acquisition d'installations, les services d'aménagement et de rénovation, le carburant et les lubrifiants, les pièces de rechange et les fournitures.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	2 931,1	64,5 %

15. Le solde non utilisé s'explique par le transfert gratuit de véhicules de missions qui étaient en train de réduire leurs opérations ainsi que par l'annulation d'achats prévus à la suite de l'interruption des opérations de la Mission.

	<i>Écart</i>	
Transports maritimes	30,8	76,6 %

16. La suspension des opérations de la Mission a entraîné des économies de carburant et de lubrifiant.

	<i>Écart</i>	
Transmissions	637,9	54,6 %

17. Des soldes non utilisés ont été créés principalement par l'annulation d'achats prévus en matière d'équipements de transmissions et de pièces de rechange à la suite de l'interruption des opérations de la Mission.

	<i>Écart</i>	
Informatique	105,9	15,8 %

18. L'annulation d'achats prévus en matière d'équipements informatiques, à la suite de l'interruption des opérations de la Mission, a entraîné une réduction des ressources nécessaires.

	<i>Écart</i>	
Services médicaux	7,2	18,5 %

19. Des économies ont été réalisées en raison du don de fournitures médicales par le Gouvernement koweïtien.

	<i>Écart</i>	
Matériel spécial	38,3	81,1 %

20. Le solde inutilisé est principalement imputable à l'annulation d'achats de matériel d'observation nocturne à la suite de l'interruption des opérations de la Mission.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	(465,3)	(82,2 %)

21. Le dépassement s'explique par la nécessité de ressources additionnelles pour l'achat de matériel de sécurité nucléaire, biologique et chimique, compte tenu des conditions de sécurité sur le terrain.

V. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

22. En ce qui concerne le financement de la MONUIK, l'Assemblée générale devra se prononcer sur les points suivants :

a) L'affectation du solde inutilisé de 8 094 400 dollars relatif à l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003;

b) L'affectation du montant correspondant aux autres recettes et ajustements relatifs à l'exercice clos le 30 janvier 2003, qui s'élève à 4 563 000 dollars et comprend les intérêts créditeurs (2 545 000 dollars), les recettes diverses (946 000 dollars), les économies réalisées sur les engagements d'exercices antérieurs ou les montants résultant de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (1 078 000 dollars) et des ajustements de 6 000 dollars relatifs à des exercices antérieurs.